



HAL
open science

Marginalité juvénile et lois du silence : l'entre-soi des jeunes de rue des cités HLM

Thomas Sauvadet

► **To cite this version:**

Thomas Sauvadet. Marginalité juvénile et lois du silence : l'entre-soi des jeunes de rue des cités HLM. Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland, Vincenzo Cicchelli La jeunesse n'est plus ce qu'elle était, Presses universitaires de Rennes, pp.279-290, 2010, 978-2-7535-1252-8. hal-01330890

HAL Id: hal-01330890

<https://hal.science/hal-01330890>

Submitted on 13 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sauvadet thomas, « Marginalité juvénile et lois du silence : l'entre-soi des jeunes de rue des cités HLM », dans Hamel J., Pugeault-Cicchelli C., Galland O., Cicchelli V. (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 279-290.

Marginalité juvénile et lois du silence : l'entre-soi des jeunes de rue des cités HLM

Résumé : À partir d'une recherche socio-ethnographique sur les « bandes » de jeunes dans trois cités HLM (deux en région parisienne, une à Marseille), l'article définit un entre-soi juvénile, populaire, masculin et ultraconcurrentiel où prédominent différentes formes de « loi du silence » caractérisées par la mise à distance des adultes, des institutions et aussi de l'enquêteur.

1) Présentation des enquêtés et des silences entre enquêtés et enquêteur

Cet article s'appuie sur trois recherches socio-ethnographiques réalisées entre 2000 et 2003 dans le cadre d'une thèse de doctorat (Sauvadet, 2006) : la première dans un quartier de la banlieue sud de Paris (3 000 habitants), la seconde dans un quartier de la banlieue nord-parisienne (1 500 habitants), la dernière dans un quartier du nord de Marseille (5 000 habitants)¹.

Dans chacun de ces trois quartiers, l'enquêteur aperçoit et rencontre toujours les mêmes garçons dans les rues. Ils déambulent, occupent les halls d'immeuble, les terrains de sport et les sous-sols, le café du coin et le centre social. Ils se connaissent tous, s'attribuent des surnoms et intimident les autres jeunes de leur quartier. « Nous sommes les jeunes du quartier », disent-ils, alors même qu'ils ne représentent qu'environ 10 % de la jeunesse locale de sexe masculin. L'occultation des 90 % restants (et de la quasi-totalité des filles) ne leur pose aucun problème. Ils pensent être « les jeunes du quartier » du simple fait qu'ils sont les seuls jeunes à utiliser les rues de leur quartier comme un lieu de

¹ Conformément à la demande de certains enquêtés, les lieux et les noms resteront anonymes. Dans la suite du texte, ces terrains s'appelleront « Paris Sud », « Paris Nord » et « Marseille ». Ces terrains correspondent à des cités HLM.

vie et non simplement comme un lieu de passage². Voilà pourquoi nous préférons les appeler des « jeunes de rue », ce qui ne signifie pas qu'ils sont sans domicile fixe. Ces jeunes correspondent à la population ciblée par l'enquête.

Les autres jeunes de leur quartier constituent une majorité silencieuse et invisible, comme l'explique Habib lorsque je lui fais remarquer que les « jeunes du quartier » autoproclamés ne représentent qu'une minorité de la jeunesse locale :

« D'accord, mais y'a que nous dans le quartier, que nous les mecs de rue. Les autres se cachent. Tu les vois jamais. Ils passent, ils rentrent chez eux et ils y restent. Ils connaissent rien de la vie du quartier. Ils connaissent personne dans le quartier. Ils connaissent juste un gars ou deux, c'est tout. C'est pas des vrais jeunes du quartier (Habib, 19 ans, Paris Nord). »

Les jeunes de rue représentent une anormalité sociale pour ceux qui circulent dans l'espace public sans s'y arrêter. Ils devraient être ailleurs, occupés à quelque chose, au lieu d'encombrer l'espace, voire même de « porter atteinte à la libre circulation » en ce qui concerne l'occupation des halls d'immeuble. La norme veut qu'un jeune passe son temps à l'école, au travail, dans des lieux dédiés aux loisirs ou bien qu'il reste chez lui. « La rue, c'est chez nous ! » rétorquent les enquêtés.

La plupart d'entre eux viennent des familles les plus pauvres de leur quartier, souvent des familles nombreuses, ouvrières et immigrées³. Chômage, travail précaire, maîtrise approximative de la langue française, accident du travail, maladie professionnelle, surendettement, surpopulation du domicile familial, divorce, alcoolisme, dépendance aux médicaments antidépresseurs, voici une liste non exhaustive des problématiques qui peuvent user ou briser la bonne volonté de leurs parents. Reproches, mépris, indifférence, insultes, cris, coups, sapent parfois en profondeur les relations familiales. La pauvreté économique se conjugue alors à la misère affective et « la vie de rue » se transforme en une échappatoire⁴.

² Au sujet des quelques filles qui utilisent la rue comme un lieu de vie et non simplement comme un lieu de passage, on lira : RUBI S., *Les « Crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.

³ Les enquêtés d'origine familiale africaine représentent environ 58 % des jeunes de rue de Paris Sud, 51 % de ceux de Paris Nord, 46 % sur Marseille. Les autres jeunes viennent de familles françaises (antillaises ou métropolitaines) ou de familles issues des pays du sud ou de l'est de l'Europe (Espagne, Italie, Portugal, Pologne, Roumanie...).

⁴ La vie de rue correspond ici à l'ensemble des interactions entre jeunes de rue du même quartier.

Dans leur immense majorité, ces jeunes sont orientés vers les filières scolaires les plus courtes puis vers les secteurs professionnels les moins considérés, lorsque ce n'est pas vers l'exclusion socio-économique pure et simple. Travail non déclaré, contrat à durée déterminée, allocation chômage, stage de formation ou de réinsertion sous-payé : la faiblesse de leur pouvoir d'achat les condamne à dormir chez leurs parents plus longtemps qu'ils ne le souhaiteraient.

Les vols et les trafics donnent à certains l'espoir d'échapper au désœuvrement et au salariat précaire pour enfin entreprendre, consommer et s'émanciper du soutien parental.

Établir une relation de longue durée avec ces jeunes n'est pas chose facile. Habiter sur place permet néanmoins au sociologue de gagner un minimum leur confiance, cela légitime un peu sa présence ou du moins ses allées et venues. Le soutien d'un informateur, qui joue également un rôle de médiateur et de protecteur, s'avère ensuite précieux⁵. Malgré cette aide, l'enquêteur est confronté à de nombreux silences, évitements ou monologues de façade qui le saoulent de paroles. Les enquêtés se montrent méfiants, craintifs, certains se veulent agressifs, d'autres semblent si apathiques que l'on se demande quelle valeur attribuer à leurs quelques paroles inarticulées. Beaucoup de sujets de conversation deviennent lourds de suspicion, de crainte, de stigmatisation et de renversement de la stigmatisation, que cela soit au sujet de la famille, des filles, de l'islam, des cités HLM, des immigrés, de la délinquance, de la consommation de drogues, du racisme... Peur du regard du reste de la société, peur du regard du sociologue, des parents ou encore de celui des autres jeunes de rue : le cadre est peu propice à l'échange sincère et réflexif, même lors des entretiens en tête-à-tête.

Dans ce contexte, il s'avère notamment difficile pour l'enquêteur d'interroger les formes de domination internes à la vie de rue, pourtant déterminantes pour qui veut comprendre cette articulation de réseaux, nous y reviendrons. Les enquêtés préfèrent ne pas réveiller inutilement leurs vieilles querelles et minimisent les rapports de force qui structurent la hiérarchie implicite de leur groupe de pairs. Devant un étranger, les leaders ne souhaitent pas faire perdre la face à ceux qu'ils influencent, voire dominant. Les suiveurs, eux, ne veulent pas étaler sur la place publique les handicaps et les faiblesses qui les ont conduits à accepter un rapport de soumission. Les concurrents, entre lesquels un rapport de force n'a pas encore été clairement établi, optent pour la prudence.

⁵ Deux critères ont guidé ma recherche de terrains d'enquête : la possibilité d'habiter sur place (Paris Sud) ou à proximité (Marseille et Paris Nord), et le soutien de jeunes familiers du lieu. De jeunes adultes, que je connaissais au préalable (Paris Sud et Marseille) ou qui m'ont été présentés pour les besoins de l'enquête (Paris Nord), ont assuré ce rôle d'informateur-médiateur et m'ont ainsi orienté vers leur quartier.

La présentation enchantée de la vie de rue convient donc aux uns comme aux autres. Face à l'étranger censé relayer leur parole, les enquêtés décrivent plus facilement les conflits qui les opposent à des figures lointaines que ceux qui les dressent contre leurs proches : ils valorisent la vie de rue (solidarité villageoise, entraide fraternelle, etc.) et accusent la société française, ses professeurs, ses policiers, ses patrons, censés être les seuls responsables du mal-être des jeunes de rue.

La proximité croissante entre enquêtés et enquêteur surmonte en partie ces obstacles. L'enquêteur se fond dans le décor, se fait oublier, ce qui n'est peut-être possible que pour un jeune homme maîtrisant un minimum les codes interactionnels de la vie de rue.

2) La rue désertée ou l'entre-soi juvénile, masculin et populaire

Sur les trois terrains étudiés, les moins de 30 ans représentent environ la moitié de la population totale et sont surreprésentés dans l'espace public. Pour les adultes, les liens familiaux et amicaux, les relations professionnelles, les approvisionnements et les loisirs se situent souvent loin du lieu d'habitation et constituent des forces centrifuges, qui poussèrent certains sociologues à annoncer « la fin des quartiers » dès les années 1960⁶. À la même période, l'espace privé fut fortement investi grâce au développement du confort et des loisirs domestiques. Progressivement, de nombreuses familles ont ainsi limité leur insertion dans la vie locale et se sont éloignées du mode de vie des anciens, comme l'explique Schwartz (1990) en ce qui concerne un bassin minier vieillissant du Nord – Pas-de-Calais. Sur mes terrains d'enquête, cette dynamique s'observe avec d'autant plus de force qu'il s'agit de quartiers relativement récents qui ont fait coexister dès leur origine des populations hétérogènes (Chamboredon, Lemaire, 1970), avec cependant un processus d'homogénéisation par le bas à partir du chômage structurel des années 1980. Depuis, le sentiment de culpabilité lié à l'inactivité professionnelle tend à transformer la sphère privée en espace défensif (Schwartz, 1990) et se conjugue aux épreuves de l'émigration/immigration (Sayad, 1999), faisant douter davantage l'émigré/immigré de la légitimité de sa parole dans la sphère publique. L'aggravation de la xénophobie et de la délinquance juvénile de rue (réelle ou fantasmée), la crise de la représentation politique propre aux milieux populaires (déclin du Parti communiste, du syndicalisme et des

⁶ Pour une synthèse des débats sur ce sujet, voir : GRAFMEYER Y., « Le quartier des sociologues », AUTHIER J.-Y., BACQUE M.-H. et GUERIN-PACE F. (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006, p. 21-31.

banlieues rouges dont faisait partie Paris Sud et dont fait encore partie Paris Nord) renforcent à leur tour la mise à distance de la vie sociale locale. Les diverses réhabilitations effectuées sur mes terrains d'enquête ont ainsi été l'occasion de réduire l'espace commun, conformément au besoin qu'exprimaient de nombreux locataires : accès aux sous-sols verrouillés ou murés, digicodes placés à l'entrée des halls... Il existe néanmoins quelques résidents adultes qui utilisent la rue davantage comme un lieu de vie que comme un simple lieu de passage, prolongeant de cette façon les anciens usages populaires. Ils nouent des liens à l'échelle de leur cage d'escalier ou de leur immeuble, des relations de bon voisinage souvent utiles. Certains s'engagent dans la vie associative locale, notamment sur Marseille. Tout cela reste un phénomène minoritaire et ne remet pas en cause la surreprésentation de la jeunesse.

Jeune, la rue est aussi masculine. À l'instar des adultes, peu de filles fréquentent cet espace stigmatisé et parfois dangereux. Par ailleurs, les places et les rôles apparaissent encore fortement sexués, en particulier dans la culture arabo-musulmane : le contrôle familial tend à limiter les sorties des filles en dehors de celles qui s'effectuent pour des raisons scolaires. Les quelques adolescentes qui utilisent la rue comme un lieu de vie appartiennent aux familles les plus pauvres, où les difficultés quotidiennes enveniment gravement les relations humaines. Au bas des tours, elles se forgent « une contre-identité adaptée à la sphère publique : leurs discours font de cet endroit un lieu “dur” où elles doivent “être fortes”, pour ne pas subir les dominations ou oppressions des autres », note Rubi (2005 : 187). Elles interagissent avec les groupes de garçons (trafics, dons, flirts...) mais ne s'y intègrent pas (une fille de Paris Sud représenta pendant plusieurs années l'exception qui confirme la règle). Les garçons restent entre eux, elles font de même et constituent des petites bandes qui intimident les autres filles du quartier et les éloignent de la rue (« parce qu'elles font les belles », « elles se la racontent »).

Jeune, masculine, la rue est aussi et avant tout l'espace du pauvre. Les jeunes hommes les mieux dotés en capitaux économique, culturel et social, s'en désintéressent. Leur scolarité, leurs obligations professionnelles et leurs loisirs les éloignent de la cité. Le reste du temps, ils sont chez eux ou chez un copain. Néanmoins, vers la fin de leur adolescence, c'est-à-dire lorsqu'ils échappent au contrôle parental, certains s'encanaillent et fréquentent des jeunes de rue jusqu'à leur ressembler. Mon informateur-médiateur marseillais pointe Joseph du doigt : « Lui, il a vraiment changé depuis que ses parents ont divorcé, maintenant il est à fond dans le délire du quartier. » Déscolarisé, sans emploi : ce n'est plus seulement le divorce de ses parents qui explique son nouveau comportement. La

famille de Joseph dispose d'un capital culturel et économique supérieur à celui des familles de la plupart des enquêtés, et pourtant Joseph a rejoint ces derniers dans la rue.

Inversement, certains jeunes issus des familles les plus défavorisées échappent à « l'engrenage du quartier ». Sur Paris Sud, un vietnamien placé en famille d'accueil préfère par exemple retrouver la communauté asiatique du 13^e arrondissement de Paris. Un fils d'ouvrier au chômage consacre son temps libre à un club sportif ou à un lieu de culte situé à l'autre bout de la ville. Un autre se distingue de son grand frère qui a « mal tourné », aide ses parents à « tenir la maison » et fait leur fierté en réussissant ses examens scolaires⁷. Dans tous les cas, la vie de rue est contournée, par inadvertance ou de façon calculée, alors même que la faiblesse des ressources familiales rendait ce contournement improbable.

Passer systématiquement son temps libre dans la rue dès sa plus tendre enfance correspond cependant à une pratique qui renvoie exclusivement aux familles les plus pauvres des terrains d'enquête : il existe ici un déterminisme absolu. Autrement dit, si tous les petits garçons issus des familles les plus pauvres ne deviennent pas automatiquement des enfants de rue, tous les enfants de rue viennent des familles les plus pauvres de leur quartier.

3) Un entre-soi ultraconcurrentiel et ses lois du silence

Face à la raréfaction et à la précarisation de la condition salariale populaire (Castel, 1995) depuis une trentaine d'années, la délinquance juvénile des jeunes de rue tend à s'organiser. Elle accumule des compétences, en particulier dans le domaine du trafic de stupéfiants (Sauvadet, 2008). Rappelons que ce type de trafic n'apparaît comme un phénomène de masse dans la jeunesse populaire qu'à partir des années 1980 (Mauger, 1984), c'est-à-dire au moment même où s'impose la crise de la condition salariale.

Ces trafics créent des opportunités économiques relativement lucratives aux yeux des enquêtés, mais ils sont aussi l'objet d'une concurrence acharnée, de rapports de force et de domination. Si les bagarreurs les plus craints ne sont pas tous des trafiquants confirmés, tous les trafiquants qualifiés sont (ou sont protégés par) des bagarreurs redoutés. « Pour faire d'la tune dans l'biz⁸, faut être respecté, sinon tu t'fais niquer ! » lâche Steven (Paris Nord). « L'argent sale » n'a aucune existence légale, il appartient à celui qui ose le prendre

⁷ Les logiques de distinction au sein des fratries jouent ici un rôle primordial. Les parents contribuent activement à la constitution de ces logiques. À ce sujet, on lira par exemple le travail de Mauger sur les mécanismes d'élection parentale et leurs implications sur l'élection scolaire : MAUGER G., « Élection parentale, élection scolaire », HUERRE P. et RENARD L. (dir.), *Parents et adolescents, des interactions au fil du temps*, Paris, Érès, 2001, p. 99-115.

⁸ Déformation et abréviation du terme « business » faisant référence à l'économie parallèle.

puis le défendre. La rentabilité du « business » dépend de la crainte qu'inspire le « businessman ». Elle décourage la concurrence, éloigne les racketteurs et intimide les « balances ». Elle sanctionne les retardataires, ce qui s'avère très utile en ce qui concerne les questions de remboursement, les débiteurs surendettés honorant en priorité leurs créanciers les plus menaçants⁹.

Les enjeux de la compétition sociale ne se limitent pas au monde de la délinquance, car dans la rue, on manque de tout (comme « à la maison »). La moindre ressource doit être partagée, prêtée, donnée, « négociée », disent-ils : les sandwiches du *fast-food*, les premières gorgées au goulot d'une bouteille bien fraîche de Coca-Cola lors d'une après-midi ensoleillée, les ballades en moto et en vélo, les DVD et les CD, l'utilisation d'un téléphone portable, le whisky et le tabac... Les mal classés, les suiveurs, sont parfois exclus de ces négociations : avec le cynisme de la distinction, lorsque le partage n'est pas souhaité, ou avec un fatalisme navré, lorsque le partage n'est pas faisable.

Dominer ou être dominé, telle est la question : chacun exploite plus petit que soi, tous cherchent une position de pouvoir réconfortante qui fait, globalement, si cruellement défaut. De ce fait, il faut lutter pour ne pas devenir le souffre-douleur attiré de quelqu'un. « Ne pas se laisser faire », « savoir se défendre », face à une mauvaise plaisanterie, un vol ou une agression physique, correspondent à des aptitudes de premier ordre.

Lorsqu'ils ont confiance en l'enquêteur, les enquêtés délivrent des discours moins angéliques dans lesquels la vie de rue n'est plus décrite comme un village mais plutôt comme une jungle. Abdelkrim de Marseille explique :

« Quand j'avais 15 ou 16 ans, comment j'étais méchant (silence). C'était l'époque où je me battais avec mon père (silence) et dans la rue (silence), où j'ai dormi dans les caves, où j'ai été éjecté de l'école. Dans la rue je me battais pour n'importe quoi, juste pour avoir le respect. Parce que si j'avais pas été une teigne, j'aurais mangé une dépression. Si t'es rien dans la société et rien dans la rue, tu coules rapide. Personne tient le coup ! »

Apprendre à se défendre et le faire savoir sert également à protéger ses proches, leur réputation, leurs biens, leur confort, voire leur intégrité physique.

⁹ On remboursera aussi celui qui est utile, pour ce qu'il prête ou ce qu'il est (un mécanicien, un informateur, un comique...). La hiérarchisation des dettes, « l'art » de patienter et de faire patienter, correspondent à des préoccupations permanentes pour les pauvres économiques. Lire à ce sujet : LAE J.-F. et Murard N., *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil, 1985.

Exemple : Hatem (Marseille) tire avec une carabine à plomb sur des adolescents. Il ne pense pas causer de plus graves dommages que des hématomes, jusqu'à l'accident. Cédric ramène son petit frère « à la maison » avec un plomb dans la poitrine, stoppé à quelques millimètres de son poumon gauche. Par peur du conflit avec Hatem, mais surtout par peur des représailles que pourraient organiser ses frères, ses cousins, ses amis et associés ou plus largement tous les jeunes qui l'écoutent et le suivent avec un mélange de crainte et de respect, aucune suite ne sera donnée à l'affaire, la famille se contentant de simples excuses verbales.

Nous touchons ici un point crucial : l'entre-soi des jeunes en question est d'autant plus concurrentiel qu'il se trouve être très faiblement régulé par la loi et qu'il autorise ainsi le recours à la force, pour se distraire, ou pour gagner de l'argent et du prestige...

La police représente l'ennemi commun des jeunes de rue. Ils la maintiennent autant que possible à distance. De manière organisée ou spontanée, des sifflements préviennent de sa présence et des attroupements limitent sa marge de manœuvre. Un fossé infranchissable sépare les enquêtés de cette institution. Son autorité semble illégitime, à l'instar de celle des autres institutions, car elle est jugée plus persécutrice que protectrice¹⁰. L'un des facteurs explicatifs de ce sentiment de persécution renvoie au fait que les jeunes de rue déposent très rarement une plainte au commissariat le plus proche. En maintes circonstances ils estiment ne pas pouvoir bénéficier de la protection policière et refusent d'accomplir les démarches administratives nécessaires. Cela apparaît de manière flagrante dans les conflits qui les opposent à leurs homologues du quartier. Notons que cela est aussi flagrant en ce qui concerne les violences familiales. La famille : une autre forme d'entre-soi où existent différentes lois du silence.

Lorsqu'ils se volent et se bagarrent entre eux, aucun jeune ne recourt pour se défendre à l'autorité policière¹¹. De ce fait la police tend à n'être perçue que sous un seul angle, celui de la répression, au lieu d'être perçue alternativement comme répressive et protectrice. Nous observons le même processus avec l'institution scolaire : les enquêtés « ne balancent pas au prof » ou aux surveillants lorsqu'ils sont volés ou agressés dans le

¹⁰ Notons que l'éducation spécialisée n'intervient pas sur les quartiers concernés, et que les animateurs, lorsqu'il y en a, sont le plus souvent des jeunes de rue de la cité.

¹¹ Nous ne pouvons ici nous attarder sur les données empiriques qui témoignent de cette violence. Le lecteur doit néanmoins savoir que les agressions physiques restent relativement rares, qu'elles structurent malgré cela profondément et durablement les hiérarchies de la vie de rue, et qu'elles prennent diverses formes. Voici quelques exemples : un jeune poignardé à la cuisse parce qu'il refusait de prêter son scooter, un autre jeté à la Seine pour le punir d'avoir perturbé une partie de tarot, un autre agressé à coups de manche à balai parce qu'il avait consommé seul une bonne partie des réserves d'alcool destinées à un usage collectif, un autre lynché sur la place publique parce qu'il ne payait pas ses dettes... Dans tous les cas, la victime n'a pas porté plainte.

cadre scolaire, ils ne cherchent pas protection auprès des adultes de la communauté scolaire, et de ce fait ces derniers ne tendent à être perçus que sous un seul angle, celui de la répression. Enfin, dans les conflits entre jeunes de rue, personne ne sollicite l'autorité parentale pour se défendre. Les enquêtés ne « balancent » pas aux parents.

Comment expliquer ce silence, cette absence de plainte qui échappe en conséquence aux statistiques institutionnelles et au contrôle parental ? Comment rendre compte de ces ruptures, et notamment de la plus grave qui soit, celle avec les institutions policière et judiciaire ?

Premièrement, nous savons que toutes les formes d'entre-soi tendent à développer leur propre contrôle social de la violence (symbolique, économique et physique) et celui-ci peut, à terme ou à l'occasion, empiéter sur les prérogatives étatiques. Dans ce cadre, le jeune de rue victimisé s'en remettra au jugement de ses pairs et les priera d'arbitrer le conflit en sa faveur. Tout dépendra alors du capital social dont il dispose dans l'entre-soi juvénile de la vie de rue.

Deuxièmement, les enquêtés se tiennent à distance des uniformes des commissariats de police et des palais de justice du fait que ces derniers leur rappellent de très mauvais souvenirs. Beaucoup ont en effet des antécédents judiciaires et ont connu des contrôles au faciès et des gardes à vue musclées. Leur « argent sale », leurs objets volés, leurs produits stupéfiants n'ont par ailleurs aucune existence légale, alors comment se plaindre de quoi que ce soit lorsqu'ils disparaissent ? L'illégalité, ou même simplement la déviance, exige de rompre autant que possible avec les contrôles institutionnels (et aussi souvent avec les contrôles parentaux). De plus, les enquêtés estiment que l'autorité judiciaire ne désire pas les protéger de la violence exercée par les classes supérieures et les institutions. Porter plainte contre un professeur ou un élu, un policier ou un patron, un bailleur ou un agent de sécurité, leur semble être le plus souvent une entreprise naïve et sans espoir. Loin des grands principes républicains, le fonctionnement réel du système judiciaire s'apparenterait avant tout à une justice de classe. Cette méfiance accentue la distance qui sépare les enquêtés des recours juridiques et représente le troisième facteur explicatif.

Quatrièmement, porter plainte est selon les enquêtés une opération hasardeuse, interminable et complexe, coûteuse en temps et en argent. Les tribunaux sont perçus comme des mondes étrangers, dominés par les savoir-être des classes supérieures, des univers où les enquêtés deviennent étrangers à eux-mêmes.

Cinquièmement, en portant plainte, le jeune risque d'être exclu de la vie de rue, ou d'y être juste marginalisé, de façon temporaire ou définitive. Ses alter ego n'accepteront

pas de le voir se réfugier chez l'ennemi censé être commun à tous les jeunes de rue. Dans certains cas exceptionnels, celui qui « balance » peut craindre également pour ses proches (insultes, vols, voire agressions physiques).

Sixièmement, on remarque que les jeunes de rue glorifient l'autodéfense en l'associant étroitement à la virilité, comme le font les films d'action et les jeux vidéo qu'ils admirent, comme le font parfois leurs parents (en général les pères davantage que les mères) lorsque ces derniers expliquent qu'un homme véritable doit savoir se défendre seul, sans pleurnicher. Violenter autrui, ne serait-ce qu'en le laissant se débrouiller seul, recouvre dans certaines circonstances une dimension pédagogique. L'exercice vise à endurcir celui qui s'y soumet et qui parfois en redemande. Il s'agit de le rendre « dur au mal », de le préparer à « la dure réalité », « d'en faire un homme ». « C'est pour son bien ! » dit-on. Le manque d'autonomie dont témoigne le recours à un tiers est souvent perçu et vécu par les enquêtés comme une impuissance féminine. Quand le rapport de force ne paraît pas totalement déséquilibré, il faut se battre « comme un homme ». La définition de la virilité demeure fortement liée aux capacités d'autodéfense, y compris, ou notamment, sur le plan physique. Par autodéfense, il faut entendre, au-delà de la nécessité de se défendre seul dans certaines circonstances, la volonté de se défendre seul autant que possible, afin de ne pas dépendre de l'aide d'un tiers. Sous un angle anthropologique, et par rapport au bassin méditerranéen, Pitt-Rivers (1997) affirme qu'en confisquant l'usage de la force, l'étatisation s'oppose à la forme traditionnelle de l'honneur masculin. Entre l'honneur et la légalité, l'antinomie serait fondamentale et persisterait jusqu'à nos jours. Selon l'auteur, certains traits de l'honneur méditerranéen masculin se retrouvent dans d'autres sociétés plus lointaines, ce qui suggère qu'il s'agit d'une valeur inégalement développée mais très largement répandue.

Septièmement, en plus d'une question de virilité, il s'agit aussi d'une question de maturité aux yeux des adolescents. Demander l'aide d'un adulte, notamment d'un parent, ressemble à un retour en enfance. Cela revient à trahir l'autonomie revendiquée par l'entre-soi adolescent, sa volonté de s'affranchir de l'autorité adulte. Cet entre-soi s'observe comme nous le savons à différents degrés dans tous les milieux sociaux (Fize, 2008).

Ces facteurs, qui à l'occasion se renforcent mutuellement, produisent des lois du silence qui tiennent à distance les institutions, les femmes, les adultes et les parents, mais sans toujours y parvenir, comme le prouvent les jeunes de rue qui « balancent » pour éviter l'incarcération. Sur chaque terrain, les enquêtés se souviennent de plusieurs cas de ce type. Les jeunes qui ont collaboré avec la police ne sont jamais revenus dans leur quartier.

4) Conclusion

Plusieurs constats nous poussent à écrire que « la jeunesse n'est plus tout à fait ce qu'elle était », du moins cette jeunesse-là. La raréfaction et la précarisation de la condition salariale populaire (Castel, 1995), conjuguées à l'arrivée et au développement de la consommation et de la vente de stupéfiants (Mauger, 1984), semblent avoir considérablement renforcé l'entre-soi juvénile, masculin et populaire de la vie de rue (allongement de sa durée, organisation de sa délinquance...), ainsi que les formes de loi du silence qui en découlent, si l'on compare la situation actuelle avec celle des loubards des Trente Glorieuses, avec celle des ancêtres des jeunes de rue étudiés. Dès l'âge de 16 ans, ces derniers s'inséraient progressivement dans le monde des adultes, celui de la communauté de quartier parfois, en plus de celui des usines, des syndicats et des partis politiques. Dès la vingtaine d'années, la plupart d'entre eux devenaient des pères de famille, des chefs de famille disait-on à l'époque. Entre-temps leurs activités délinquantes se limitaient à quelques bagarres et petits vols dans la plupart des cas. Aujourd'hui l'intensification de la délinquance d'expression (dont témoignent les émeutes de 2005) ainsi que le développement de la délinquance d'acquisition (en lien avec l'économie des stupéfiants) nous montrent une autre réalité délinquante, plus intimidante, plus spectaculaire, mais aussi souvent plus discrète et opaque. Cette économie est devenue un facteur explicatif de premier ordre en ce qui concerne les rétentions et les manipulations d'information qu'effectuent les enquêtés.

Par ailleurs la stigmatisation croissante depuis une trentaine d'années de la jeunesse masculine des quartiers pauvres, qui coïncide avec la montée en puissance du chômage, du « précaire » et du racisme, a induit de nombreuses habitudes rhétoriques de jeu avec le stigmaté, que cela soit du côté de l'enquêteur ou des enquêtés (angélisme, diabolisation, renversement du stigmaté).

Tous les acteurs et observateurs tendent à s'accorder sur ce point : la difficulté croissante à entrer en contact avec cette population et à y recueillir des informations fiables.

Bibliographie

- CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.
- CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33.
- FIZE M., *Les bandes. De « l'entre soi adolescent » à « l'autre-ennemi »*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008.
- GRAFMAYER Y., « Le quartier des sociologues », AUTHIER J.-Y., BACQUE M.-H. et GUERIN-PACE F. (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006, p. 21-31.
- LAE J.-F. et Murard N., *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil, 1985.
- MAUGER G., « L'apparition et la diffusion des drogues en France (1970-1980). Éléments pour une analyse sociologique », *Contradictions*, n° 40-41, 1984, p. 131-148.
- MAUGER G., « Élection parentale, élection scolaire », HUERRE P. et RENARD L. (dir.), *Parents et adolescents, des interactions au fil du temps*, Paris, Érès, 2001, p. 99-115.
- PITT-RIVERS J., *Anthropologie de l'honneur*, Paris, Hachette, 1997.
- RUBI S., *Les « Crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.
- SAUVADET T., *Le capital guerrier : solidarité et concurrence entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin, 2006.
- SAUVADET T., « Jeunes de rue et trafic de stupe », *Agora*, n° 48, 2008, p. 90-101.
- SAYAD A., *La double absence : des illusions de l'émigré aux désillusions de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.
- SCHWARTZ O., *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990.